OURAGAN FORMATION

Email: contact@ouragan-formation.fr

Tél: 06 15 24 50 95



CACES R490 ® GRUE DE CHARGEMENT / RECYCLAGE Avec ou sans télécommande

OBJECTIF DE FORMATION:

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

Utiliser les Grues de chargement dans des conditions optimales de travail et de sécurité.

METHODES PEDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

PUBLIC CONCERNE

Utilisateur régulier de grue auxiliaire.

PRE-REQUIS

- Être apte à la conduite des grues auxiliaire,
- Être âgé de 18 ans.
- Maîtrise de la langue française (parler, lire, écrire)
- Être médicalement apte

PRE-REQUIS RECYCLAGE:

• Idem initial + être titulaire du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité similaire en limite de validité (à présenter au formateur en début de stage).

RECYCLAGE:

Recyclage tous les 5 ans

DUREE: 2 jours

DATES:

Sessions inter: Voir calendrier Sessions intra: A définir

HORAIRES

8h30-12h00 / 13h00-16h30

LIEU

En centre certifié CACES ou site* *Si l'entreprise dispose des pré requis de mise en place des tests conformes à la R490

EFFECTIF:

Sur site: 6 personnes / Testeur

COUT (non assujetti à la TVA)

Inter: Nous consulter Intra: Nous consulter

OURAGAN FORMATION

Email: contact@ouragan-formation.fr

Tél: 06 15 24 50 95



MATERIEL:

- Ordinateur et vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Livret de fin de stage.

ENCADREMENT:

• La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines.

EVALUATION:

Test théorique et Test pratique permettant d'évaluer la capacité à conduire en sécurité l'engin concerné. Remise d'un certificat de réalisation, indiquant si le candidat est apte ou non.

VALIDATION:

Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® R490 pour les catégories visées. Les tests sont effectués par un testeur certifié.

LE PLUS DE LA FORMATION:

- ✓ Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive,
- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

RÉFÉRENCES RÈGLEMENTAIRES:

Tout travailleur amené à utiliser une grue de chargement doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998. Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1-Que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la grue de chargement, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire,
- 2-Que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée,
- 3-Qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées,
- 4-Que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

OURAGAN FORMATION

Email: contact@ouragan-formation.fr

Tél: 06 15 24 50 95



PROGRAMME:

THEORIE

Les grues de chargement et la réglementation

- Les différents types de grues
- L'autorisation de conduite

Les risques et les acteurs de la prévention

- Responsabilités juridiques, les accidents et risques liés à l'utilisation de la grue
- Les acteurs au niveau de l'entreprise, local et national

La typologie des grues de chargement :

- Caractéristiques générales
- Les types de véhicules et accessoires des grues de chargement

Les élingues

- Les différents types d'élingues
- Utilisation, contrôle et stockage des élingues

Les règles liées à l'utilisation d'une grue et ses moyens de communication

- Les différents dispositifs et règles de sécurité
- Les moyens de communication

L'exploitation de la grue de chargement

- La prise de poste
- Conduite et manœuvres de la grue de chargement
- Règles de chargement et de transport
- Le code de la route appliqué aux grues de chargement

Exercices pratiques de manœuvres

- Accessoires de levage
- Manœuvres simples et complexes depuis le poste fixe
- Manœuvres avec la télécommande, manœuvres d'urgence

La fin de poste

- L'entretien journalier de la grue
- Vérification de la grue

TESTS CACES®: TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance). Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 02 janvier 2024